

PEB - Prêt entre bibliothèques

La Bibliothèque de Fels, la Bibliothèque de droit canonique et le centre documentaire de l'ISP, fournissent, sous certaines conditions, documents et reproductions à toute bibliothèque en faisant la demande.

La Bibliothèque Jean de Vernon fournit **uniquement des photocopies**.

PEB demandeur : pour les lecteurs inscrits dans les bibliothèques de l'ICP

Vous avez la possibilité de demander la consultation d'un document ne se trouvant pas à l'ICP (livre, thèse ou photocopies). Adressez-vous aux bibliothécaires pour connaître les conditions particulières.

Conditions générales :

- Pas de Prêt Entre Bibliothèques avec les autres bibliothèques de Paris
- Consultation du document uniquement sur place pour la durée indiquée par la bibliothèque prêteuse (souvent 1 mois, parfois un peu moins)
- Frais de port à la charge du lecteur
- Les photocopies sont données au lecteur contre remboursement des frais
- Délai moyen d'obtention : de 2 à 8 semaines, si le document est en France. Le délai peut être plus long si le document est à l'étranger.

PEB fournisseur : pour les autres bibliothèques

Les bibliothèques de l'ICP fournissent, sous certaines conditions, documents et reproductions à toute bibliothèque en faisant la demande.

Conditions générales :

- Pas de Prêt Entre Bibliothèques avec les autres bibliothèques de Paris
- La durée du prêt est de quatre semaines à partir de la date de réception du document par la bibliothèque emprunteuse. Une prolongation peut être exceptionnellement demandée.
- Les documents prêtés doivent être consultés sur place, dans les locaux de la bibliothèque emprunteuse
- Les documents exclus du prêt, antérieurs à 1900, en mauvais état ou fragiles sont exclus du PEB, ainsi que les thèses en un seul exemplaire

- Les monographies sont expédiées par la poste en recommandé. Un retour en recommandé est exigé.
- Les reproductions de documents sont envoyées par la poste.

Tarifs

	FRANCE	ETRANGER
Monographie	10 euros	2 Ifla vouchers
Photocopies	6 euros / tranche de 25 photocopies + frais de port	1 voucher : de 1 à 50 photocopies 1/2 voucher / 50 photocopies supplémentaires

Contacts

Bibliothèque de Fels et bibliothèque de Vernon (BOSEB et IFEB)

[Courriel](#) (Fels)

[Courriel](#) (Vernon)

Tel : 33 (0)1 44 39 52 30

Fax : 33 (0)1 44 39 52 98

Centre documentaire de l'ISP

[Courriel](#)

Tel : 33 (0)1 44 39 60 10 ou 33 (0)1 44 39 60 07

Bibliothèque de Droit Canonique

[Courriel](#)

Tel : 33 (0)1 44 39 52 31

Fax : 33 (0)1 42 84 17 11